

Cette affaire démontre la détermination de nombreux catholiques qui, au-delà de leur bastion de l'école libre, cherchent à peser sur l'enseignement républicain de l'histoire et de la morale, qu'ils perçoivent comme les pierres fondatrices d'un projet de société qu'ils rejettent⁹³². Au-delà du cénacle de la *Revue des questions historiques*, la Révolution demeure un sujet d'autant plus brûlant qu'elle ne cesse d'être actualisée dans les luttes présentes.

Dans la préface du premier volume de son *Histoire religieuse de la Révolution française*, Pierre de la Gorce, qui avait quitté son emploi de magistrat en 1880 car sa conscience catholique lui interdisait d'appliquer les lois sur les congrégations⁹³³, écrivait ceci.

« Ce livre sera peut-être lu hors de France. Qu'il y porte le récit de nos vicissitudes d'autrefois ; que, du moins, il n'y ajoute pas le détail de nos misères présentes. Une autre considération m'a fixé dans ma réserve. L'histoire est un enseignement, mais un enseignement qui gagne à ne jamais s'imposer. Sur l'histoire du passé, je n'ai laissé refluer aucune des préoccupations contemporaines. C'est au lecteur que je m'abandonne pour préciser, s'il le veut, les leçons.⁹³⁴ »

Au terme de ce tour d'horizon de l'affrontement entre conscience catholique et passé révolutionnaire au début du XX^e siècle, cette déclaration se comprend comme une prétérition. Comme pour nombre de ses coreligionnaires, les « préoccupations contemporaines » de Pierre de la Gorce ne pouvaient que « refluer » dans un ouvrage qui raconte comment l'Église — l'institution, ses serviteurs, et les fidèles — avait été tourmentée et abusée par les assemblées révolutionnaires successives. Pour lui comme pour nombre de catholiques, c'est avec la Constitution civile du clergé que s'est ouverte « l'ère persécutrice⁹³⁵ » que poursuit la République — et c'est pour cela que, de l'enfance à l'âge adulte, il faut cultiver l'histoire et la mémoire des souffrances endurées pendant ce traumatisme fondateur. Que cet enjeu se cristallise particulièrement sur la question scolaire souligne combien ce récit contre-révolutionnaire engage autant le passé que l'avenir : « aucun parti n'a en France, en 1914, renoncé à peser sur les générations montantes⁹³⁶ ». L'Église ne fait pas exception.

2. La contre-révolution en habit vert

⁹³² Yves DELOYE, *École et citoyenneté... op. cit.* p. 287-342.

⁹³³ Vincent WRIGHT, « Les épurations administratives de 1848 à 1895 », in Paul GERBOD (dir.), *Les Épurations administratives, XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Droz, 1977, p. 69-80.

⁹³⁴ Pierre DE LA GORCE, *Histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Plon, 1909, p. VI.

⁹³⁵ Ernest DAUDET, « Un peu d'histoire », *La Croix*, 10 juillet 1909.

⁹³⁶ Mona OZOUF, *L'École, l'Église et la République*, Paris, Éditions du Seuil, 2007 (1962), p. 225.

Décrivant les caractéristiques politiques de la « droite académique », André Siegfried se référait notamment à Paul Bourget qui « inscrivait l'Académie française parmi les quatre grandes forteresses européennes de défense contre la Révolution, les trois autres étant la Chambre des Lords, la Papauté et le grand état-major prussien⁹³⁷ ». En réalité, cette citation, légèrement fautive, est tirée d'un élogieux article de Bourget sur Pie X, publié au début de la guerre scolaire de 1908.

« Un perspicace sociologue de notre époque a dit un jour : “Il n’y a plus contre la barbarie que quatre forteresses encore debout : la Chambre des lords en Angleterre, le grand État-major allemand, l’Institut de France et le Vatican.”⁹³⁸ »

Il a été impossible de retrouver le « sociologue » qu'évoque Bourget, et il n'est pas impossible que celui-ci l'ait inventé pour mieux faire ressortir cette maxime. Par-delà la possible erreur d'attribution de Siegfried, les deux décalages qu'il introduit sont remarquables : d'une part, l'Institut se voit résumé à l'Académie française, comme si elle était la seule des cinq sociétés accueillies quai Conti à avoir une identité politique définie ; d'autre part, la lutte contre « la barbarie » devient la défense contre la Révolution.

De fait, dans l'esprit de la plupart des académiciens qui siégèrent sous la Troisième République, ces deux termes étaient interchangeables et, en dépit de ses approximations, Siegfried a saisi quelque chose du consensus contre-révolutionnaire qui constitue l'identité politique et culturelle de l'Académie française, du reste inséparable des débats qui animent la société française. En effet, si, des années 1870 au début des années 1880, les relations de la compagnie des quarante avec la République avaient été plutôt empreintes de bonne volonté, comme en témoigne les élections de Jules Simon, d'Henri Martin ou de Victor Duruy, la rupture est vite précipitée par la politique de neutralité religieuse de Jules Ferry. Jusqu'en 1914, l'Académie française est donc l'un des rares organismes publics à ne pas être assujetti au programme républicain de transformation des cadres politiques et sociaux. Une réforme aurait pourtant été possible. Cela s'était déjà produit dans le passé : de 1793 à 1803, l'Académie française avait été supprimée tandis que Napoléon III avait imaginé de nommer directement les membres. Mais la Troisième République choisit au contraire de la maintenir avec tous ses

⁹³⁷ André SIEGFRIED, « Analyse d'un scrutin significatif : l'échec de M. Paul Morand », *Revue française de science politique*, vol. 8, n°3, 1958, p. 648.

⁹³⁸ Paul BOURGET, « *Custos, quid de nocte ?* », *L'Écho de Paris*, 24 juillet 1908.

privilèges. Il est possible de suggérer deux raisons stratégiques qui expliqueraient cette indulgence. D'abord, la « coexistence tout sauf pacifique » entre l'Académie française et la République « résulta d'une convergence d'intérêts objectifs entre l'État et les académiciens : le premier bénéficiait du rayonnement culturel des seconds et de leur contribution à la cristallisation de l'identité nationale, tandis que ceux-ci jouissaient du prestige et de l'autorité associés au patronage étatique⁹³⁹ ». Et puis, alors que le personnel politique républicain cherchait à démontrer sa capacité à gouverner, il aurait été nuisible de supprimer une institution qui jouissait d'un immense prestige intellectuel auprès des élites conservatrices.

Quoi qu'il en soit, la République tolère l'Académie française qui ne le lui rend pas : si la sociodicée académicienne cultive l'image d'une institution équilibrée, dans laquelle il y aurait une « droite » et une « gauche » également représentées⁹⁴⁰, à chaque crise politique, l'immense majorité des immortels prend position contre le régime. Pendant l'affaire des Dreyfus, vingt-trois académiciens répondent à l'appel de la Ligue de la Patrie française, cofondée par un membre de la compagnie, Jules Lemaître. Inversement, les académiciens dreyfusards sont très isolés : Anatole France, seul académicien à signer la « protestation » en faveur de la révision du procès, qui paraît dans *L'Aurore* le lendemain de « J'Accuse », se sent si isolé qu'il n'assiste à aucune réunion jusqu'en 1916⁹⁴¹ ; en 1903, à la mort du romaniste Gaston Paris, Ferdinand Brunetière prononce, contre toutes les habitudes académiques, un éloge glacial, justifié par l'engagement dreyfusard de son confrère disparu⁹⁴². Entre 1892 et 1905, se sont aussi multipliés les récits de conversion d'écrivains académiciens — Paul Bourget, Frédéric Lemaître, François Coppée ou Jules Lemaître — qui voient tous dans l'Église une source de traditionalisme et d'ordre⁹⁴³. Par conséquent, les tensions provoquées par la politique d'Émile Combes puis par le vote de la loi de séparation sont à nouveau une manière pour la majorité académicienne de faire entendre sa voix : contre la France républicaine, héritière de la Révolution, ils entendent défendre une France traditionnelle, enracinée dans son passé antérévolutionnaire. Au cours de ces différents conflits, les références à la période révolutionnaire sont une arme de choix de la rhétorique académicienne, qu'elles permettent de construire un régime d'analogie avec le présent ou qu'elles donnent une profondeur historique à des argumentaires politiques : elles

⁹³⁹ Guillaume LANCEREAU, Baptiste ROGER-LACAN, « L'envers... *op. cit.* p. 102. Cf. également : Anne-Marie THIESSE, *La Création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999.

⁹⁴⁰ Géraldi LEROY, Julie BERTRAND-SABIANI, *La vie littéraire à la Belle Époque*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 160-161.

⁹⁴¹ « Une protestation », *L'Aurore*, 14 janvier 1898.

⁹⁴² Ferdinand BRUNETIERE, « Réponse au discours de réception de Frédéric Masson », *Journal officiel. Lois et décrets*, 31 janvier 1904, p. 797. Sur l'antidreyfusisme de Brunetière, cf. également : Antoine COMPAGNON, *Connaissiez-vous Brunetière ? Enquête sur un antidreyfusard et ses amis*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

⁹⁴³ Hervé SERRY, *Naissance de l'intellectuel catholique*, Paris, La Découverte, 2004, p. 48.

constituent un discours contre-révolutionnaire singulier, qui fusionne et amalgame différentes tendances.

L'Académie française est généralement analysée comme une des principales instances de légitimation de l'écriture littéraire⁹⁴⁴, au point qu'il a pu être écrit qu'elle n'avait jamais été une « institution de l'histoire⁹⁴⁵ ». C'est pourtant sous ce prisme là qu'il faut l'examiner, d'autant que l'Académie dispose de différents moyens d'élaborer et de promouvoir ses discours et ses représentations contre-révolutionnaires : son mode de sélection, qui sanctifie la reconnaissance des pairs et empêche les interventions extérieures ; l'importance de ses ressources financières propres, assurées par des fondations privées, qui permet de délivrer de très nombreux prix (dont l'importance a déjà été évoquée dans le cas de la petite histoire) ; l'accès quasi illimité des immortels à la presse catholique, conservatrice et royaliste, sans parler du lien organique qui existe entre l'Académie française et la *Revue des deux mondes*.

L'élection, qui vient consacrer une campagne, dont les règles et les modalités sont aussi complexes qu'implicites, est une manière de garantir la préservation d'un « esprit » académicien : l'impétrant devait démontrer sa maîtrise et son adhésion aux codes de la compagnie, autant que son adhésion à un ensemble de représentations, parmi lesquelles l'histoire occupait une place importante. Déjà évoqué, le poids des mondes anciens parmi les historiens est encore plus sensible avant 1914 : sur 42 élus, quinze sont nobles ou d'ancienne extraction bourgeoise. C'est dans ce groupe que se recrutent les principales figures du « parti des ducs » : Paul-Gabriel d'Haussonville et Eugène de Vogüé, élus en 1888, Charles-Albert Costa de Beauregard, élu en 1896, Melchior de Vogüé, cousin du précédent, élu en 1901, ou Pierre de Ségur, élu en 1907. Pour leurs confrères, ces aristocrates étaient d'autant plus historiens qu'ils étaient de vivants réceptacles d'un passé disparu. Ce n'est pas sans rappeler la fascination du narrateur d'*À la Recherche du Temps perdu* pour le pouvoir évocateur des noms aristocratiques. Mais là où la noblesse proustienne est presque toujours décevante — à la manière du prince d'Agrigente décrit comme un « vulgaire hanneton » — le pouvoir d'incarnation du passé des nobles académiciens est semble-t-il inépuisable pour leurs confrères, qui l'expriment régulièrement dans leurs discours. Robert de Flers, qui succédait au marquis de Ségur, passa ainsi moins de temps à parler de son prédécesseur que des ancêtres de ce dernier. Ce choix trouvait même une justification implicite.

⁹⁴⁴ Gisèle SAPIRO, *La Guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999, p. 13.

⁹⁴⁵ Sophie-Anne LETERRIER, « L'Académie française », in Christian AMALVI (dir.), *Les Lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 171. Sur ce thème d'une Académie française étrangère à l'histoire, cf. également : François FOSSIER, *Au pays des Immortels : l'Institut de France hier et aujourd'hui*, Paris, Mazarine, 1987, p. 78.

« Il a suffi à Pierre de Ségur, enfant, d'écouter sagement l'histoire de tels aïeux pour être émerveillé par les leçons du passé. Henri-François de Ségur, maréchal de camp, lieutenant-général, lui raconta la fin du siècle de Louis XIV, la Régence et la première moitié du règne de Louis XV. Le maréchal de Ségur reprit le récit où son père l'avait laissé et le poussa jusqu'à la fin du siècle⁹⁴⁶ ».

De fait, les « ducs » académiciens — qui étaient en réalité comtes ou marquis — investissaient largement ce passé familial dans leurs œuvres : le marquis de Ségur écrit la biographie de son bisaïeul Philippe Henri de Ségur, ministre de la guerre de Louis XVI et emprisonné à La Force pendant la Terreur⁹⁴⁷ ; il préface également *Souvenirs et anecdotes sur le règne de Louis XVI* écrit par son arrière-grand-père, Louis-Philippe de Ségur⁹⁴⁸. Comme les marquis Costa de Beauregard ou de Vogüe⁹⁴⁹, le comte de Ségur est l'un des truchements quai Conti de l'imagerie antérieure aristocratique, et de son rapport traumatisé à la Révolution française.

Mais cette lecture de l'histoire n'est pas la seule à se voir consacrer par l'Académie française. C'est, du reste, l'un des principaux intérêts de l'élection : elle permet de faire coexister différentes historiographies contre-révolutionnaires. Au récit aristocratique s'articulent ainsi deux autres courants distincts : tout d'abord, l'école de la rue Saint-Guillaume, dont l'orientation idéologique est parfois difficile à démêler ; puis, le martyrologe catholique, à la suite des luttes religieuses du début du XX^e siècle.

Entre 1878 et 1896, l'Académie française accueille trois historiens qui sont étroitement liés à l'École libre des sciences politiques : Hippolyte Taine, qui n'y enseigna pas, mais qui, en plus d'être l'un des maîtres d'Émile Boutmy, fut l'un de ses cofondateurs ; fortement influencé par Taine, Albert Sorel y enseigna l'histoire diplomatique à partir de 1872 ; Albert Vandal fut son successeur. Si les sentiments contre-révolutionnaires de ce dernier ne font guère de doute — Paul-Gabriel d'Haussonville les rappelle longuement dans la réponse qu'il donne à son discours de réception⁹⁵⁰ —, il n'a pas écrit sur la Révolution, son œuvre d'historien se concentrant sur le Premier Empire. Par l'ampleur de leurs œuvres respectives, de leur surface médiatique et de leur aura intellectuelle sous la Troisième République, il est plus difficile de définir positivement la position idéologique d'Hippolyte Taine et d'Albert Sorel. Si, a *minima*, on peut écrire qu'au

⁹⁴⁶ Robert DE FLERS, « Discours de réception », *Journal officiel. Lois et décrets*, 17 juin 1921, p. 6940.

⁹⁴⁷ Pierre DE SEGUR, *Le maréchal de Ségur (1724-1801), ministre de la Guerre sous Louis XVI*, Paris, Plon, 1895.

⁹⁴⁸ Pierre DE SEGUR, *Souvenirs et anecdotes sur le règne de Louis XVI*, Paris, Fayard, 1909.

⁹⁴⁹ Cf. *supra* : chapitre 1.

⁹⁵⁰ Paul-Gabriel D'HAUSSONVILLE, « Réponse au discours de réception d'Albert Vandal », *Journal officiel. Lois et décrets*, 25 décembre 1897, p. 7260.

contraire d'Alexandre Dumas, ils n'écrivent pas d'un « lieu favorable » à la Révolution, cela reste bien vague.

L'un et l'autre ont été des figures dominantes de la formation intellectuelle de l'École libre des sciences politiques : Taine fut l'auteur d'un texte qui devint le manifeste de la jeune institution⁹⁵¹ ; quant à Sorel, il dit à plusieurs reprises qu'il s'était révélé à lui-même dans la charge d'enseignement qui lui avait été confiée⁹⁵². Tous deux adhéraient au projet élitiste d'Émile Boutmy de « refaire une tête au peuple », après la Commune qui les avaient traumatisés⁹⁵³. Tandis que la révolution parisienne confirme les penchants orléanistes d'Albert Sorel, elle accélère l'évolution politique d'Hippolyte Taine, ancien opposant libéral au Second Empire, qui entreprend de dégager positivement les lois qui ont provoqué l'explosion de la Révolution française et la naissance de la « France contemporaine ». Jusqu'au début des années 1890, ce sont donc deux visions de la période révolutionnaire qui s'affrontent dans l'enseignement supérieur : d'un côté, la Sorbonne incarnée par Aulard et, de l'autre, l'École libre dominée par Taine et Sorel. En apparence, cette ligne de fracture politique et académique, autant que l'ampleur, la force et, parfois, la violence de leur critique de la Révolution dans leurs chefs-d'œuvre respectifs — *Les Origines de la France contemporaine* (1875-1893) et *L'Europe et la Révolution française* (1885-1904) — tendraient à les classer comme des auteurs majeurs de l'historiographie contre-révolutionnaire.

Pour des raisons propres à chacun d'eux, cette assignation est pourtant loin d'être évidente. Virginie Martin a démontré comment Albert Sorel était devenu un « rallié » du centenaire de la Révolution⁹⁵⁴. Sans devenir un soutien acharné de la République, et sans se convertir à une lecture favorable de la période révolutionnaire, il trouve une forme de *modus vivendi* avec le régime — et avec l'université républicaine. C'est à cette époque que l'École libre et la Sorbonne se sont partagé la formation des élites républicaines : à la première la préparation des concours administratifs, à la seconde la formation des concours de l'enseignement. Sorel s'impose donc

⁹⁵¹ Hippolyte TAINE, « De la fondation d'une faculté libre des sciences politiques », *Journal des débats*, 17 octobre 1871. Sur l'importance de ce texte dans la médiatisation du projet pédagogique et scientifique de l'école : Pierre FAVRE, « Les sciences d'État entre déterminisme et libéralisme. Émile Boutmy (1835-1906) et la création de l'École libre des sciences politiques », *Revue française de sociologie*, 1981, vol. 22, n°3, p. 449-450.

⁹⁵² Eugène D'EICHTHAL, « Nos Grandes Écoles. XIII. L'École libre des sciences politiques », *Revue des deux mondes*, vol. 42, n° 3, 1927, p. 538.

⁹⁵³ Dominique DAMAMME, « Genèse sociale d'une institution scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 70, novembre 1987, p. 31-46 ; « D'une école des sciences politiques », *Politix*, vol. 1, n°3-4, été-automne 1988, p. 6-12.

⁹⁵⁴ Virginie MARTIN, « La diplomatie en Révolution. Structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques : l'exemple des diplomates français en Italie (1789-1796) », vol. 1. Thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2011, p. 142-150.

comme l'un des principaux formateurs des élites administratives républicaines⁹⁵⁵. Il leur transmet notamment l'idée que la France serait dotée d'une « tradition diplomatique » que la Révolution n'aurait pas profondément remise en question. Alors que leurs élèves sont en contact, collaborant aux mêmes revues et aux mêmes sociétés savantes, Aulard et Sorel délimitent en quelque sorte leurs prés carrés respectifs : tandis que l'un se consacre à l'histoire diplomatique, l'autre se concentre sur l'histoire intérieure. Le cas de Taine est encore plus complexe. Ses fulminations antijacobines et démophobes peuvent donner l'illusion d'une pensée qui serait un bloc contre-révolutionnaire : le traumatisme de la Commune aurait été tel qu'il aurait abandonné toute mesure pour publier un pamphlet réactionnaire. Cette lecture, popularisée par Alphonse Aulard en 1907⁹⁵⁶, ne rend pas compte de l'accueil d'abord très réservé que fit le public conservateur et catholique aux premiers volumes des *Origines de la France contemporaine*⁹⁵⁷. Elle écrase aussi les singularités d'une œuvre qui se trouve à la jonction de deux corpus doctrinaux parfois divergents : le libéralisme et le traditionalisme⁹⁵⁸. L'attention de Taine à la « coutume », dans le sillage d'Edmund Burke et Alexis de Tocqueville, l'inscrit dans une filiation intellectuelle qui ne conçoit pas que les libertés formelles puissent être établies au détriment des traditions « parfois compliquées » qui régissent une société⁹⁵⁹. Il est vrai cependant que, à la différence de *L'Ancien Régime et la Révolution*, *Les Origines de la France contemporaines* est une « œuvre de combat », comme l'écrit Jean-Numa Ducange, qui remarque toutefois qu'elle ne peut être limitée à sa « collection d'appréciations négatives » sur la période révolutionnaire⁹⁶⁰.

Bref, Taine et Sorel appartiennent à une tradition libérale-conservatrice dont la critique de la Révolution est fondée sur des postulats différents : sans nier l'effroi suscité par les violences révolutionnaires, ils nient tous les deux l'idée que la Révolution soit parvenue à créer une rupture politique radicale avec l'Ancien Régime, l'absolutisme royal ayant préparé les conditions de sa propre chute tout en inspirant la politique du gouvernement révolutionnaire. Ils revendiquent tous deux une forme d'élitisme — qui fait écho au programme de l'École libre

⁹⁵⁵ Corinne DELMAS, « La place de l'enseignement historique dans la formation des élites politiques françaises à la fin du XIXe siècle : l'Ecole libre des sciences politiques », *Politix*, vol. 9, n°35, troisième trimestre 1996, p. 43-68.

⁹⁵⁶ Alphonse AULARD, *Taine historien de la Révolution française*, Paris, Armand Colin, 1907.

⁹⁵⁷ Jacques LEBLOIS, « La fortune de Taine : réception des "Origines de la France contemporaine" : 1875-1914 ». Thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2013, p. 198-199.

⁹⁵⁸ Éric GASPARINI, *La pensée politique de Taine : entre traditionalisme et libéralisme*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1993.

⁹⁵⁹ Sur le rapport ambivalent de Tocqueville à Burke et l'importance de ce dernier dans la compréhension par Tocqueville du rôle des « philosophes » : Olivier ZUNZ, *Tocqueville : l'homme qui comprit la démocratie*, traduit de l'anglais par Alexia BLIN, Paris, Fayard, 2022, p. 339-341.

⁹⁶⁰ Jean-Numa DUCANGE, *La Révolution française ... op. cit.* p. 82. Remarquons également que Taine ne fait pas partie des auteurs cités dans le *Dictionnaire de la contre-révolution* dirigé par Jean-Clément Martin.

— qui se retrouve autant dans leur construction doctrinale que dans leur méthodologie : Taine s'intéresse surtout aux grands mouvements politiques et au rôle des philosophes et des hommes de lettres dans le déclenchement de la Révolution, réduisant le peuple à une figure grotesque et menaçante qui intervient ponctuellement (et violemment) ; Sorel s'intéresse à la diplomatie, des assemblées aux chancelleries. Enfin l'un et l'autre considèrent qu'approchée scientifiquement, l'histoire, comme discipline, peut se muer en historionomie, entendue comme la capacité à dégager de l'étude du passé des lois générales qui s'appliqueraient de tous temps aux sociétés humaines⁹⁶¹ : c'est donc la promesse d'une compréhension potentiellement illimitée du présent et de l'avenir. Cette dimension est particulièrement développée par Taine, qui considère l'histoire comme une science expérimentale où l'étude empirique des faits doit permettre de dégager des lois générales : « les choses morales ont comme les choses physiques, *des dépendances et des conditions*⁹⁶² », dont l'histoire peut déterminer la récurrence et la régularité.

En réalité, Hippolyte Taine et Albert Sorel apparaissent comme les héritiers de la « première contre-révolution⁹⁶³ », qui s'est exprimée à la tribune de l'Assemblée Constituante entre 1789 et 1791. Largement aristocratique, ce mouvement était déterminé à restaurer une mythique constitution monarchique que l'absolutisme royal aurait violée. Contrairement à ce qu'a écrit Jacques Godechot, qui l'a identifié — sans parler de « première contre-révolution » —, il a moins été marqué par les travaux de Boulainvilliers que par une lecture nobiliaire de Montesquieu : par conséquent ses partisans étaient capables de défendre l'ancienne société et ses coutumes en parlant la langue des Lumières. Nourrie par l'apport intellectuel des « libéraux en exil⁹⁶⁴ » — ces aristocrates qui accompagnèrent la première phase de la Révolution avant d'émigrer aux États-Unis—, c'est cette tradition contre-révolutionnaire qui ressurgit dans l'œuvre de Taine et Sorel, trouvant une plateforme importante à l'Académie française : d'un

⁹⁶¹ Ce concept est repris à Philippe FABRY, juriste et historien « hors-les-murs ». Convaincu par les thèses d'Arnold Toynbee, il a inventé ce concept pour décrire sa démarche : séparer « l'histoire nécessaire » — cyclique et, par conséquent, prévisible — et « l'histoire contingente » — imprévisible mais de faible importance dans la compréhension du monde. Si sa prétention à dégager de manière quasiment mathématique des « lois de l'histoire » par le croisement de la géopolitique et de l'étude du passé a quelque chose d'absurde, son ambition résonne avec de nombreux projets historiographiques de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Il y avait donc une forme de logique à reprendre un concept qui a une véritable valeur critique et heuristique : *Des guerres à venir*, Paris, Institut Diderot, 2017, p. 11-20. Cf également : *Histoire du siècle à venir. Où va le monde selon les cycles de civilisation ?*, Scripta Manent, 2022.

⁹⁶² Hippolyte TAINE, « Préface » (de 1866), *Essais de critique et d'histoire*, Paris, Hachette, 1874 (1858), p. VIII.

⁹⁶³ Jacques DE SAINT-VICTOR, *La Première contre-révolution*, Paris, Presses universitaires de France, 2010. Cf. également : Pierre SERNA, « Du noble radical à l'aristocrate tempéré ou le comte de Montlosier et la naissance d'une famille de la droite française durant le Directoire », in Philippe BOURDIN, *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 177-195.

⁹⁶⁴ Doina PASCA HARSANYI, *Lessons from America: Liberal French Nobles in Exile, 1793–1798*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2010.

point de vue doctrinal, ce sont leurs idées qui s'imposent par exemple dans les colonnes de la *Revue des deux mondes*⁹⁶⁵.

Enfin, l'historiographie catholique constitue le troisième pôle contre-révolutionnaire de l'Académie française. Longtemps, elle fut pourtant sous-représentée à l'Académie française. Alors que trente-deux des quarante-deux historiens reçus jusqu'en 1914 étaient identifiés comme tels, il faut attendre 1914 pour que Pierre de la Gorce soit élu. Longtemps associée à l'érudition ecclésiastique — à la fois très locale et souvent très apologétique — l'historiographie catholique semble avoir souffert d'un certain déficit de légitimité, que confirme l'examen de l'attribution des prix historiques par l'Académie française : alors que les religieux représentent 16,5% des récompenses entre 1880 et 1940, ce chiffre tombe à 9% sur la période qui va jusqu'en 1914. Par ailleurs, ces historiens reçoivent essentiellement des prix considérés comme mineurs : seuls cinq prix Gobert sont décernés à des membres du clergé (trois Grand prix et deux Second prix). Mais cette (relativement) faible représentation masque deux choses. D'une part, on remarque une véritable montée en puissance des ecclésiastiques pendant la période. D'autre part, les historiens catholiques sont très nombreux à être récompensés : la plupart des collaborateurs de la *Revue des questions historiques* sont par exemple primés à un moment ou à un autre, tout comme Pierre de la Gorce qui reçoit le Grand prix Gobert pour son *Histoire du Second Empire* en 1900.

Les tensions religieuses du début du XX^e siècle contribuent également à légitimer la lecture catholique de la Révolution auprès d'une partie des immortels : alors que l'Église vit cette période comme une agression républicaine, cette historiographie martyrologique vient renforcer le sentiment obsidional des académiciens les plus engagés dans la lutte contre la laïcité et ses conséquences. À partir de 1908, Paul Bourget et Paul-Gabriel d'Haussonville, qui profitent régulièrement de leur statut pour s'exprimer dans la presse conservatrice, accentuent encore leur engagement dans le débat public contemporain puisqu'ils font partie des principaux animateurs d'une chronique dans *L'Écho de Paris*, « Le billet de Junius⁹⁶⁶ ». Ce commentaire quotidien de l'actualité est l'occasion pour eux d'affirmer une ligne où le militarisme et l'antidreyfusisme obsessionnel le disputent au cléricalisme. Pour eux, de l'affaire Dreyfus à la guerre scolaire, la décennie qui vient de s'écouler démontrerait la faillite totale de la démocratie parlementaire qui serait livrée aux « démagogues » et aux « politiciens »⁹⁶⁷. À leurs yeux, le

⁹⁶⁵ Par exemple : Victor GIRAUD, « La personne et l'œuvre de Taine : d'après sa correspondance », *Revue des deux mondes*, vol. 43, n°3, 1908, p. 529–566. Albert-Émile SOREL, « La vocation historique d'Albert Sorel », *Revue des deux mondes*, vol. 14, n° 2, 1913, p. 403–432.

⁹⁶⁶ « Ce que l'on dit. Le "Billet de Junius" », *L'Écho de Paris*, 25 février 1938.

⁹⁶⁷ « Le Billet de Junius », *L'Écho de Paris*, 10 avril 1908 ; 21 avril 1908.

parlementarisme ne peut fonctionner que si le pouvoir est assuré par une aristocratie ou, du moins, une bourgeoisie éduquée et financièrement indépendante⁹⁶⁸. Mais ces deux groupes ont été écartés de la politique en 1789 : en donnant le pouvoir à une foule animée par la « névrose révolutionnaire » et aux jacobins, la période révolutionnaire aurait durablement désorganisé la France⁹⁶⁹. La Révolution française est la seule référence historique à être mobilisée dans une chronique très lue dans les milieux conservateurs. Cette obsession est expliquée dans une chronique qui croise la lecture du *Tribunal révolutionnaire* de G. Lenotre avec la situation de l'enseignement catholique à quelques semaines de la rentrée de septembre 1908 : « l'édifice social de 1908 n'est pas plus solide que n'était celui de 1789⁹⁷⁰ » : alors que la France est prise dans un conflit religieux qui souligne la menace que représenterait la République pour l'ordre social traditionnel, l'étude du passé révolutionnaire est une nécessité pour comprendre le présent.

Faut-il s'étonner en ce cas que Paul Bourget et Paul-Gabriel d'Haussonville, auxquels s'ajoutent d'autres membres du « parti des ducs », aient été les plus chauds partisans de la candidature de Pierre de la Gorce⁹⁷¹. Ces soutiens étaient nécessaires face à Camille Jullian, qui était « parrainé » par des historiens aussi différents qu'Ernest Lavisse et Frédéric Masson. Ce dernier, qui était pourtant une figure de la petite histoire conservatrice, d'inspiration contre-révolutionnaire, alla même jusqu'à invoquer la nécessité de protéger leur compagnie des « cléricaux⁹⁷² ».

À la fin, c'est pourtant ce groupe qui prévalut, imposant l'auteur du plus important martyrologe catholique de la période. Cette élection souligne la capacité de l'Académie française à amalgamer des traditions contre-révolutionnaires distinctes et généralement — mais pas systématiquement, comme l'illustre l'élection de la Gorce — complémentaires. Son impressionnante surface médiatique lui confère une capacité inégalée à légitimer les lectures hostiles de la Révolution les plus diffusées. L'hostilité assumée de la majorité des académiciens à la Troisième République, qui se renforce au cours des années 1890, est indissociable de cette démarche historique : les vices du régime contemporain sont à chercher dans un passé qui a abattu les hiérarchies sociales. Cette réaction élitiste à la Révolution française semble être du reste le principal point d'accord des trois principales traditions contre-révolutionnaires qui coexistent à l'Académie française.

⁹⁶⁸ « Le Billet de Junius », *L'Écho de Paris*, 1^{er} juillet 1908.

⁹⁶⁹ « Le Billet de Junius », *L'Écho de Paris*, 29 mars 1908 ; 2 juin 1908.

⁹⁷⁰ « Le Billet de Junius », *L'Écho de Paris*, 28 juillet 1908.

⁹⁷¹ Agnès DE LA GORCE, *Une vocation d'historien : Pierre de la Gorce*, Paris, Plon, 1948, p. 199-200.

⁹⁷² Lettre de Frédéric Masson à Ernest Lavisse du 11 octobre 1911. NAF 25168 (249).

3. Les lois de la contre-révolution : l'émergence de l'Action française

En août 1884, âgé de seize ans, Charles Maurras vient de passer plusieurs mois à Martigues, bloqué par une flambée de choléra qui a immobilisé toute la Provence. Confiné, comme on l'écrivait aujourd'hui, il en a profité pour lire beaucoup. Il décrit certaines de ses lectures à son professeur particulier, l'abbé Penon.

« L'abbé Giraud m'a prêté... Taine ! Il me semble que je me fais à sa politique toute expérimentale. Peut-être a-t-il raison de se moquer des théories et des systèmes sortis d'un cerveau raisonnant et non de l'observation et des besoins d'un peuple — et de préférer les gouvernements et les institutions qui sont dans les mœurs et non dans le papier. Pauvre légende révolutionnaire ! comme il la traite ! Sous ce rapport cependant il me semble qu'à cent ans de distance si l'on est mieux placé pour connaître les faits historiques, il est plus difficile de saisir l'exaltation et l'effervescence de toutes les têtes. Beaucoup d'actes (coupables en eux-mêmes et lorsqu'on les juge à tête reposée) peuvent être excusés jusqu'à un certain point par l'entraînement général qui pouvait griser jusqu'aux cerveaux les plus fermes et les plus froids.⁹⁷³ »

S'il est surprenant de voir Maurras trouver quelques excuses aux révolutionnaires, ce sont surtout les termes de son intérêt précoce pour Taine qui sont remarquables. De l'auteur des *Origines de la France contemporaines*, il a retenu deux choses. D'une part, il est séduit par la « politique expérimentale » : cet écho maistrien a un sens très spécifique dans l'œuvre de Taine, qui y voit une manière de mettre l'histoire au cœur du bon gouvernement, les leçons du passé d'une nation permettant d'en dégager ses lois naturelles⁹⁷⁴. D'autre part, il montre un intérêt prudent — « peut-être a-t-il raison » — pour l'empirisme revendiqué dans son étude de la Révolution.

Quoique louangeuse, cette première appréciation de l'œuvre de Taine est toutefois moins enthousiaste que ce commentaire de Louis Dimier, écrit quelques années après la naissance de l'Action française : sans lui le « mur » séculaire de préjugés favorables à la Révolution française ne se serait pas effondré.

⁹⁷³ Jean-Baptiste PENON, Charles MAURRAS, *Dieu et le roi : correspondance entre Charles Maurras et l'abbé Penon*, 1883-1928, Toulouse, Privat, 2007, p. 67.

⁹⁷⁴ Éric GASPARINI, « Hippolyte Taine », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 40, n° 2, 2014, p. 235-237.

« À ce titre la place qu'il [Taine] tient dans ce livre est la plus éclatante. À la lettre, ce livre ne se fût pas fait sans lui. Sans Taine, les enseignements de Bonald et de Maistre, la critique de Rivarol n'eussent point rappelé l'opinion, repris leur premier rang dans une vulgarisation de la contre-révolution. La doctrine contre-révolutionnaire est aussi ancienne que la Révolution ; le mouvement contre-révolutionnaire dans les intelligences françaises date de 1876, que parut le premier volume de l'Histoire de la Révolution de Taine.⁹⁷⁵ »

En une vingtaine d'années, Hippolyte Taine avait été imposé par Maurras comme l'un des « maîtres de la contre-révolution » au sein du mouvement royaliste. L'usage que *L'Action française* fait de son œuvre permet de saisir la place centrale qu'occupe l'histoire dans l'élaboration théorique de Maurras et de ses proches. Pour eux, *Les Origines de la France contemporaine* est une œuvre doublement importante : d'un côté, elle participe de l'invention d'une histoire des idées contre-révolutionnaires spécifique à ce royalisme renouvelé ; de l'autre, par son récit de la Révolution, elle fonde la rationalité historique qui vient justifier les théories du mouvement. Autrement dit, histoire et contre-révolution sont étroitement liées dans la doctrine néoroyaliste. Elles le sont d'autant plus que le mouvement revendique une rupture pratique avec les autres oppositions contre-révolutionnaires à la République.

« C'était la première fois que, contre le gouvernement issu de la Révolution et qui enseignait ses principes, des éléments du monde conservateur y allaient du poing et du bâton. Cette nouveauté devait pendant dix ans faire le train commun de l'Action française.⁹⁷⁶ »

Ce recours à la violence est fondé dans le rejet intégral de la Révolution française et de ses épigones : la révolution de 1848, la Commune de Paris, et, finalement, l'affaire Dreyfus, régulièrement assimilée à une quatrième Révolution française. Maurras fut un lecteur assidu des penseurs issus des diverses traditions contre-révolutionnaires — des philosophes de la théocratie, comme Bonald ou Maistre, jusqu'à Burke, découvert sur le tard⁹⁷⁷ — et son œuvre théorique peut en partie se lire comme une opération de captation et de recalibrage de ce vaste corpus⁹⁷⁸. En 1901, lorsque fut achevée la « conquête royaliste⁹⁷⁹ » du mouvement contre le

⁹⁷⁵ Louis DIMIER, *Les maîtres de la contre-révolution*, Paris, Librairie des Saints Pères, 1907, p. 188.

⁹⁷⁶ Louis DIMIER, *Vingt ans d'Action française*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1926, p. 68.

⁹⁷⁷ Cf. *infra* : chapitre 4.

⁹⁷⁸ Tony KUNTER, *Charles Maurras, la contre-révolution pour héritage : essai pour une histoire des idées politiques*, Paris, Nouvelles éditions latines, 2009.

⁹⁷⁹ Laurent JOLY, *Naissance de l'Action française*, Paris, Grasset, 2015, p. 284-292.

nationalisme républicain promu par Barrès, Maurras partage ce souci avec certains de ses disciples, en particulier Léon de Montesquiou et Louis Dimier, un professeur d'histoire qui avait été révoqué de son poste pour avoir protesté contre l'expulsion des congrégations⁹⁸⁰. Son affirmation passe donc avant tout par la mise en valeur de ses « maîtres⁹⁸¹ ». Ce travail est d'abord engagé dans la revue bimensuelle de l'Action française. À partir de 1902, et jusqu'en 1914, sont régulièrement publiés des articles présentant des figures marquantes de la pensée contre-révolutionnaire au XIX^e siècle : la série est génériquement intitulée « Nos maîtres »⁹⁸². Entre 1907 et 1910, la Nouvelle librairie nationale, très proche du mouvement, reprend ce titre pour intituler une de ses collections : certaines œuvres choisies de Joseph de Maistre, Louis de Bonald, et Honoré de Balzac y sont publiées, précédées de présentation qui doivent démontrer leur actualité⁹⁸³. Ce dispositif éditorial est indissociable de l'Institut d'Action française. Créé en février 1906, il est présenté comme un « Institut d'enseignement supérieur contre-révolutionnaire ». Dans leur grande majorité, les cours qui y sont dispensés par les disciples de Maurras doivent démontrer que la contre-révolution est une « arme de combat⁹⁸⁴ » utilisable dans les débats politiques contemporains. À mesure que la Nouvelle librairie nationale gagne en importance, certaines de ces leçons constituent la base de nouveaux ouvrages, qui continuent de faire l'exégèse des « maîtres » : Léon de Montesquiou donne ainsi une interprétation, marquée par son propre positivisme, de l'œuvre de Bonald. Il s'agit notamment de rendre intelligible un auteur dont il admet que la lecture est « souvent difficile, pénible⁹⁸⁵ » : l'actualisation de ce fonds intellectuel contre-révolutionnaire est aussi formelle.

Dès 1907, Louis Dimier publie *Les maîtres de la contre-révolution*⁹⁸⁶. Tiré de ses cours à la « chaire Rivarol » d'histoire des idées politiques, l'ouvrage se décline en six parties qui analysent successivement l'apport théorique de la contre-révolution en politique, en littérature, en histoire, dans les sciences sociales, dans la critique d'art, et, finalement, la « contre-révolution catholique ». La troisième partie permet de préciser la « posture historique de

⁹⁸⁰ Louis DIMIER, *Impressions d'un révoqué*, Paris, Librairie des Saints Pères, 1903.

⁹⁸¹ François HUGUENIN, *L'Action française*, édition augmentée, Paris, Perrin, 2011 (1998), p. 75-115.

⁹⁸² Jean ZAGANIARIS, *Spectres contre-révolutionnaires : interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre, XIXe-XXe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 120-136.

⁹⁸³ Joseph DE MAISTRE, *Considérations sur la France : Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques*, présenté par Bernard DE VESINS, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1907. Louis DE BONALD, *Considérations sur la Révolution française*, présenté par Léon DE MONTESQUIOU, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1907. Honoré DE BALZAC, *Pages sociales et politiques*, présenté par Henri CLOUARD, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1910.

⁹⁸⁴ Olivier DARD, *Charles Maurras, le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 96.

⁹⁸⁵ Léon DE MONTESQUIOU, *Le réalisme de Bonald*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1911, p. 12.

⁹⁸⁶ Louis DIMIER, *Les maîtres de la contre-révolution*, Paris, Librairie des Saints Pères, 1907.

l'Action française⁹⁸⁷ » en s'appropriant trois historiens marginalisés — voire, rejetés — par l'Université depuis les années 1880 : Fustel de Coulanges, Renan et Taine. En 1905, Maurras et Dimier organisent une manifestation en l'honneur du soixante-quinzième anniversaire de Fustel de Coulanges, présenté comme « le premier nationaliste de l'histoire de France⁹⁸⁸ ». Ce projet suscite une importante controverse qui oppose les royalistes à des universitaires, immédiatement présentés comme le parti de la « Révolution » : la jeune ligue d'Action française crée l'événement, en mettant en scène cette appropriation de Fustel⁹⁸⁹. C'est du reste dans le sillage de cette affaire qu'est créé l'Institut d'Action française. La force de cette captation maurrassienne a été d'enraciner définitivement dans le camp du nationalisme royaliste des auteurs qui n'avaient jamais revendiqué aussi explicitement leur appartenance politique⁹⁹⁰ — quand bien même il n'y aurait guère de doute sur l'orientation conservatrice et antirépublicaine d'un Taine⁹⁹¹. En plus d'être des inspirations, ces historiens sont présentés comme des architectes du redressement national après la guerre franco-prussienne. Mais comme le souligne Jacques Bainville, leur action aurait été empêchée par la République et son bras armé, l'Université, qui ne pouvaient supporter que ces hommes défendent la France antérévolutionnaire.

« Éclairée par les catastrophes de 1870-1871, l'élite intellectuelle de notre pays presque tout entière avait alors compris que nous venions de payer chèrement les erreurs du siècle. C'est pourquoi, imitant ces philosophes allemands qui après Iéna travaillèrent à exalter le patriotisme, à le fonder en raison et à préparer par-là les revanches futures, les Renan, les Taine, les Fustel de Coulanges, conscients de la grandeur du rôle qui leur incombait, se consacrèrent à instruire et à redresser l'opinion française. Mais la République et son Université ne devaient pas tarder à rendre vain leur effort.⁹⁹² »

⁹⁸⁷ Victor NGUYEN, « Esquisse d'une posture historique de l'Action française », Aix en Provence, *Études maurrassiennes III*, Aix en Provence, Centre Charles Maurras, 1974, p. 7-16.

⁹⁸⁸ Olivier DARD, *Charles Maurras... op. cit.* p. 77. Cf. également, Sylvain VENAYRE, « L'ambigu retour de Rome », *Les origines de la France*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 119-136.

⁹⁸⁹ François HARTOG, *Le XIX^e siècle et l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2001 (1988), p. 181-190.

⁹⁹⁰ Catherine VALENTI, « L'Action française et le Cercle Fustel de Coulanges à l'école de l'Antiquité (première moitié du xxe siècle) », *Anabases, Traditions et réceptions de l'Antiquité*, n° 4, 1 octobre 2006, p. 49-64.

⁹⁹¹ Alfred COBBAN, "Hippolyte Taine, historian of the French Revolution", *History*, n° 179, 1968, p. 331-341. Jacques GODECHOT, « Taine historien de la Révolution française », *Romantisme*, n° 32, 1981, p. 31-40. Jean-Thomas NORDMANN, « Taine et la décadence », *Romantisme*, n° 42, 1983, p. 35-46. Nathalie RICHARD, « L'histoire comme problème de psychologie. Taine et la "psychologie du Jacobin" », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 20, 2002, p. 153-72.

⁹⁹² Jacques BAINVILLE, *Bismarck et la France*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1907, p. 274.

De manière générale, la captation de ces trois historiens participe du projet intellectuel de l'Action française : grâce à Renan et Fustel, ils veulent démontrer que la science est nationaliste et le nationalisme scientifique⁹⁹³ ; grâce à Taine, ils peuvent ajouter que cette science nationaliste est aussi contre-révolutionnaire. À la suite des premiers penseurs de la contre-révolution, ils trouvent leur place dans l'histoire des idées politiques qui est diffusée par le mouvement. Celle-ci remplit une double fonction.

Tout d'abord, il s'agit de formuler clairement les origines théoriques du mouvement. Par ce biais, ce néoroyalisme s'ancre dans le rejet de *L'Encyclopédie*, de la Révolution française et du siècle qui a suivi. Cette dynamique est clairement articulée dans *L'Avenir de l'intelligence* où Maurras commence par faire une généalogie du déclassement des élites artistiques — remplacées par les intellectuels — qui aurait commencé au XVIII^e siècle lorsque « les lettrés dev[inrent] rois »⁹⁹⁴. Les conséquences de ce basculement n'auraient fait que s'aggraver jusqu'au début du XX^e siècle. Autrement dit, la maîtrise d'une histoire nationaliste et scientifique est nécessaire pour démêler les crises contemporaines.

Par ailleurs, l'introduction d'historiens dans le corpus doctrinal de l'Action française est une manière de préparer leurs héritiers. En plus de revendiquer l'héritage de Renan, Fustel de Coulanges et Taine, cette nouvelle génération royaliste entend produire de l'histoire. Si l'apogée de l'historiographie d'Action française se situe dans l'entre-deux-guerres, ses contours épistémologiques commencent à se dessiner tôt. Dès 1902, dans un éloge des *Lettres sur l'histoire de France* publiées par le dominicain Georges de Pascal dans le *Réveil français*, Maurras esquisse ce que serait une histoire selon ses désirs.

« À force de nous montrer des masses qui *évoluent* et des aspects qui se *transforment*, on nous cache les ouvriers de l'évolution et les artisans de la transformation. Sans les chefs, sans les saints, sans les héros et sans les rois, l'histoire est inintelligible. Oui, tout est groupé, et massé. Oui, tout est répétition, multipliée sans cesse par le nombre croissant des hommes conviés au chiche festin de la vie.⁹⁹⁵ »

⁹⁹³ Olivier DUMOULIN, « Histoire et historiens de droite », Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites II... op. cit.* p. 351.

⁹⁹⁴ Charles MAURRAS, *L'Avenir de l'intelligence*, Paris, A. Fontemoing, 1905, p. 29-30.

⁹⁹⁵ Charles MAURRAS, « Notes de critique. Lettres sur l'histoire de France », *La Gazette de France*, 6 novembre 1902.

Deux idées se dégagent d'un texte qui eut une certaine postérité au sein du mouvement⁹⁹⁶ : l'importance déterminante des « grands hommes » pour l'intelligibilité du récit⁹⁹⁷ ; la répétition — et non la nouveauté — est un facteur central dans l'histoire. On perçoit ici l'influence de la prétention historionomique de Taine et Sorel : si les sociétés humaines sont dominées par la répétition, il est possible de comprendre les lois qui les gouvernent profondément. Ces deux axes se retrouvent dans toute l'œuvre historique des disciples de Maurras.

Deux jeunes convertis au royalisme maurrassien vont particulièrement contribuer à l'émergence de l'historionomie d'Action française : Jacques Bainville et Marie de Roux. Pour le premier, qui a accepté, un peu malgré lui, de se charger des pages de politique étrangère au moment du lancement de *L'Action française* quotidienne, l'étude des lois de l'histoire est une préoccupation ancienne : elle émerge dès l'écriture de son premier livre, une biographie wagnérienne de Louis II de Bavière, pensée comme une réflexion sur « l'idée de roi »⁹⁹⁸. « Reconstruit » par Maurras, qui l'amène à son nationalisme anti-allemand⁹⁹⁹, Jacques Bainville commence à préciser sa compréhension des lois de l'histoire, qu'il conçoit de plus en plus comme une propédeutique à son analyse des relations internationales¹⁰⁰⁰ : la compréhension de certains invariants diplomatiques — qui touchent à la fois à l'esprit des peuples, à la géographie et à l'histoire — serait nécessaire pour comprendre ce qui se joue en Europe avant 1914. Sa réflexion est particulièrement marquée par l'œuvre de Sorel, en particulier par le concept de « tradition nationale » que ce dernier introduit dans le premier volume de *L'Europe et la Révolution française*, pour décrire la continuité diplomatique entre l'Ancien Régime : à certains égards, l'ancien professeur de l'École libre apparaît comme un modèle et un précurseur du projet bainvillien¹⁰⁰¹. Ses premiers ouvrages sont donc marqués par

⁹⁹⁶ Signe de l'importance de ce texte, le *Dictionnaire politique et critique* donne une version abrégée et remaniée de l'article, sans référence à Georges de Pascal, sous un titre révélateur « La véritable histoire », dont voici le texte complet : « À force de nous montrer des masses qui évoluent et des aspects qui se transforment, on nous cache les ouvriers de l'évolution et les artisans de la transformation. Sans les chefs, sans les saints, sans les héros et sans les rois, l'histoire est inintelligible. Une nation se compose de nations une race de races, un État d'États. Qu'il s'agisse de la féodalité, des communes ou de l'Église, la vraie vie n'est point dans les membres successifs, accidentels et éphémères, mais dans les liaisons invisibles qui donnent à l'ensemble quelque unité. C'est de cela non d'autre chose qu'il faut écrire l'histoire : l'histoire de France et non l'histoire des Français. » Charles MAURRAS, *Dictionnaire politique et critique*, établi par les soins de Pierre Chardon, Paris, À la cité des livres, 1932, p. 229.

⁹⁹⁷ La théorie des « grands hommes » était révélatrice d'une philosophie de l'histoire apparue pendant la Révolution, qui se répandit autant dans l'historiographie républicaine que dans l'historiographie contre-révolutionnaire: Darrin M. MCMAHON, "The Fate of Nations Is the Work of Genius: The French Revolution and the Great Man Theory of History", in David A. BELL, Yair MINTZKER (dirs.), *Rethinking the Age of Revolutions: France and the Birth of the Modern World*, New York, Oxford University Press, 2018, p. 134-153.

⁹⁹⁸ Jacques BAINVILLE, *Louis II de Bavière*, Paris, Perrin, 1900.

⁹⁹⁹ Dominique DECHERF, *Bainville, l'intelligence de l'histoire*, Paris, Bartillat, 2000, p. 69-70.

¹⁰⁰⁰ Christophe DICKES, *Jacques Bainville : les lois de la politique étrangère*, Paris, L'Artilleur, 2021 (2008), p. 77.

¹⁰⁰¹ Dominique DECHERF, *Bainville... op. cit.* p. 93-96.

un rejet diffus de la Révolution, même si celle-ci n'occupe pas une place centrale. L'introduction dans ses travaux d'une raison historionomique contribue aussi à déplacer le regard sur la Révolution : en 1915, il appelle même à la regarder « non plus comme une apparition messianique ou comme un monstre de l'Apocalypse¹⁰⁰² ». Si ce texte est publié au début de la guerre, dans un moment où *L'Action française* tempère ses attaques contre la République, il révèle quelque chose d'une démarche qui se veut objective et descriptive : la vitupération contre-révolutionnaire émousse le propos historique, alors qu'il faut saisir froidement les causes et les conséquences de la Révolution pour en démontrer l'inanité — et démontrer que la meilleure manière de liquider son héritage est de restaurer la monarchie.

Marie de Roux, qui, en 1905, collabora avec Bainville à la publication d'une plaquette sur les origines allemandes de la Troisième République¹⁰⁰³, est l'autre figure du renouveau historiographique qui s'organise autour de l'Action française. Avocat, issu d'une famille aristocratique de l'Ouest, il correspond assez bien au profil sociologique des collaborateurs de la *Revue des questions historiques*. En 1912, il publie *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne*, qui pourrait passer à tort pour une simple monographie d'histoire locale. Celle-ci sert un but différent.

« Mais, sauf en ce qu'elle touche aux affaires de l'Ouest, l'histoire de la Révolution dans la Vienne n'est que l'histoire d'une région calme et moyenne. Là même en est l'intérêt, non pas dans la personnalité d'hommes de second plan ou le récit d'événements moins dramatiques qu'ailleurs : l'intérêt est de voir, dans ce cadre restreint, jouer les causes, ralentir le contrecoup, se réaliser les effets de la Révolution française.

Ce qui en fait l'essentiel apparaît d'autant mieux que l'attention est moins distraite par le pittoresque ou le tragique des circonstances qui, dans des provinces plus agitées, le masque parfois.¹⁰⁰⁴ »

Dans cet ouvrage érudit, qui s'étend de la fin de l'Ancien Régime aux conséquences du 10 août, la partie est donc censée éclairer le tout : la Vienne serait une sorte de moyenne qui permettrait d'observer la Révolution dans les provinces. Cette décentralisation méthodologique fait écho aux positions de Maurras qui, en rupture avec le centralisme jacobin, réclame un retour

¹⁰⁰² Jacques BAINVILLE, *Histoire de deux peuples : la France et l'Empire allemand*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1915, p. 170-171.

¹⁰⁰³ Jacques BAINVILLE, Marie DE ROUX, *La République de Bismarck, ou Origines allemandes de la Troisième République... suivi de la correspondance secrète de Gambetta et de Bismarck*, Paris, Aux bureaux de la *Gazette de France*, 1905.

¹⁰⁰⁴ Marie DE ROUX, *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1912, p. 1-2.

à l'organisation de la France en provinces, plus respectueuses des traditions locales, sous l'autorité du monarque. À la manière de Jacques Bainville, le travail du marquis de Roux se montre particulièrement attentif aux effets de régularité et de récurrence : il s'agit de comprendre ce qui constitue la Révolution.

Le genre de la monographie n'eut cependant guère de postérité au sein de la nébuleuse d'Action française — à l'exception, à partir de 1920, des pages de la *Revue universelle* qui, sous la direction de Jacques Bainville, publièrent régulièrement des analyses de cas. Au fil des années, c'est la synthèse, plus ouvertement historionomique, qui s'impose comme genre.

Cela dit, avant 1914, et malgré des publications ponctuelles, l'entourage de *L'Action française* publie peu d'histoire — ce qui constitue une forme de paradoxe, étant donné l'importance de l'analyse historique dans la rhétorique maurrassienne. Bainville, qui est encore surtout identifié comme un spécialiste de politique, ou Marie de Roux ne suffisent pas. En attendant d'avoir « ses » historiens, le quotidien crée donc un prix d'histoire en 1910 dont le premier lauréat est *L'Esquisse d'histoire de France* d'Eugène Cavaignac : jusqu'au début des années 1920, ce livre devient la « vulgate historique » au sein du mouvement¹⁰⁰⁵. Il est pourtant loin de faire l'unanimité au sein du mouvement. Bainville écrit à Maurras qu'il n'aime guère cet ouvrage où il dit retrouver tout ce qui lui avait fait détester l'histoire au lycée : une succession ennuyeuse de dates et de noms, mal ajointés, sans idée directrice et sans style¹⁰⁰⁶.

Parallèlement, *L'Action française* commence à attirer à elle des historiens confirmés : c'est notamment le cas de Frantz Funck-Brentano, qui entame sa dernière mue lorsqu'il publie un ouvrage intitulé *L'Ancienne France : le Roi*, en 1912. Il y oppose la « révolution capétienne » de 987, qui aurait introduit la figure paternelle et populaire du monarque proche de ses sujets, et la Révolution de 1789. Celle-ci aurait été en partie rendue possible par la disparition du « front populaire de la monarchie », décidée par Louis XIV, qui éloigna brutalement le roi de ses sujets. Conscient de cette faiblesse, Louis XVI aurait entrepris de moderniser l'État pour faire sentir sa présence à tous ses sujets — mais son projet fut interrompu par la Révolution. L'ouvrage se conclut par une analyse de la Grande Peur comme une résurgence paradoxale du royalisme populaire : écartant la thèse du complot jacobin ou aristocratique pendant l'été 1789, il estime que la peur collective est née de la disparition de la figure paternelle du roi — symbolisée par le récit de la prise de la Bastille.

¹⁰⁰⁵ Philippe BOUTRY, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », in Michel LEYMARIE, Jacques PREVOTAT, *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 25-59.

¹⁰⁰⁶ Pierre-Jean DESCHODT (dir.), *Cher maître : lettres à Charles Maurras*, Paris, Christian de Bartillat, 1995, p. 68-69.

« La “grande peur” est la dernière page de l’histoire de la royauté en France. Il n’en est pas de plus touchante, de plus glorieuse pour elle ; il n’en est pas où apparaisse mieux le caractère des relations qui, traditionnellement, naturellement, s’étaient établies entre le roi et le pays.¹⁰⁰⁷ »

Pour un mouvement déterminé à démontrer que la Révolution et la République s’étaient faites contre le peuple attaché à ses traditions, cette conclusion ne pouvait que séduire, tout comme la volonté de Frantz Funck-Brentano d’inscrire sa réflexion sur la monarchie dans le temps long de l’ère capétienne. La correspondance de ce dernier montre qu’il envoya son livre à Maurras, qui l’apprécia¹⁰⁰⁸. Ses travaux, et *Le Roi* en particulier, furent aussi discutés dans les sections locales de la ligue d’Action française : cette vision d’un monarque historiquement bienveillante et paternel venait préparer l’horizon d’une possible restauration¹⁰⁰⁹.

La guerre et l’après-guerre devaient affirmer la tendance historionomique qui s’était tôt affirmée à *L’Action française*, d’autant que la compréhension des cycles révolutionnaires devenait une urgence inquiétante après la Révolution de 1917.

4. Une diplomatie contre-révolutionnaire : Versailles

En novembre 1903, en remettant le Grand Prix Gobert à Pierre de Nolhac, Gaston Boissier, alors secrétaire perpétuel de l’Académie française soulignait que les immortels distinguaient autant l’auteur de *La Création de Versailles* — le livre qui était officiellement primé — que le conservateur du musée du château. À lire cette exclamation, « Versailles a une histoire, et c’est, pendant cent vingt-cinq ans, l’histoire même de la France¹⁰¹⁰ » — c’est-à-dire du règne de Louis XIV aux journées d’octobre 1789 —, il n’est pas absurde de suggérer que c’est le château lui-même que l’Académie française voulait récompenser, comme un signe de reconnaissance entre deux bastions contre-révolutionnaires. Mais ce que souligne surtout cette cérémonie c’est combien Pierre de Nolhac était identifié à Versailles, onze ans seulement après avoir été nommé à la tête du musée. Ce mythe du conservateur démiurgique, qui ne va cesser de s’affirmer sous la Troisième République, est renforcé par la parution, en 1936, de ses souvenirs, *La Résurrection de Versailles*, dans lesquels Nolhac se présente comme l’unique sauveur d’un

¹⁰⁰⁷ Frantz FUNCK-BRENTANO, *L’Ancienne France : le Roi*, Paris, Hachette, 1912, p. 397.

¹⁰⁰⁸ Pierre-Jean DESCHODT (dir.), *Cher maître... op. cit.* p. 309-310.

¹⁰⁰⁹ « Nos réunions et nos sections. Arras », *L’Action française*, 4 juin 1912. « Nos réunions et nos sections. Évreux », *L’Action française*, 22 juin 1912.

¹⁰¹⁰ Gaston BOISSIER, « Rapport du secrétaire perpétuel », *Supplément au Journal des débats*, 27 novembre 1903.